



Conseil économique et social

Distr. générale
17 mai 2024
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Quatorzième session

New York, 7-9 août 2024

Point 9 de l'ordre du jour provisoire*

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Rôle de l'information géospatiale dans le domaine du développement durable

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport qu'il a établi conjointement avec le Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité d'experts (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/14th-session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les mesures prises pour faire en sorte que les activités du secteur de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale soient harmonisées avec les impératifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et mises à contribution pour mesurer et surveiller la progression des objectifs de développement durable, ainsi qu'avec ceux du principe clé du Programme 2030, qui est de ne laisser personne de côté.

Résumé du rapport

À sa treizième session, tenue à New York du 2 au 4 août 2023, le Comité d'experts a adopté la décision 13/107, dans laquelle il a accueilli avec satisfaction le rapport élaboré conjointement par le Secrétariat et le Groupe de travail sur l'information géospatiale du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable concernant l'action qui continuait d'être menée pour harmoniser les activités du secteur de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale avec les impératifs du Programme 2030. Il a pris note de l'approbation par la Commission de statistique, lors de sa cinquante-quatrième session, du document intitulé « Examples of the

* E/C.20/2024/1.



implementation of the SDGs Geospatial Roadmap: disaggregating the SDGs by geographic location » (exemples de mise en œuvre du plan d'étapes pour l'information géospatiale au service des objectifs de développement durable : ventiler les objectifs de développement durable par emplacement géographique), qui soutient la vision selon laquelle l'information géospatiale et l'information géolocalisée sont reconnues et acceptées comme données officielles pour les objectifs de développement durable et leurs indicateurs mondiaux, et démontre la contribution de l'information géospatiale à la mise en œuvre du Programme 2030 et, plus largement, son soutien au développement durable.

Dans le rapport, le Secrétariat et le Groupe de travail fournissent des informations sur l'action qu'ils ont menée pour renforcer l'utilisation de l'information géospatiale, sous toutes ses formes, aux fins de la réalisation du Programme 2030, des objectifs de développement durable et d'autres programmes mondiaux de développement. Le Groupe de travail aborde en détail ses activités visant à soutenir le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur dans la réalisation de l'examen complet qui doit être effectué en 2025, principalement au moyen de son document sur l'utilisation de l'information géospatiale comme moyen de relancer la réalisation des objectifs de développement durable, par lequel le Groupe de travail entend donner à l'information géospatiale une place stratégique dans le cadre mondial d'indicateurs. Il donne également des informations sur les progrès effectués en ce qui concerne son plan de travail pour 2024 et ses préparatifs en vue de sa septième réunion commune avec le Groupe d'experts en intégration de l'information statistique et géospatiale.

Le rapport comporte des informations sur les efforts constants déployés par le Secrétariat pour faire en sorte que les activités du secteur de l'information géospatiale à l'échelle mondiale restent en phase avec la mise en œuvre du Programme 2030 et d'autres programmes mondiaux de développement, notamment en organisant, en marge de manifestations de haut niveau telles que le Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, des manifestations parallèles visant à appeler l'attention sur l'importance que revêt la gestion intégrée de l'information géospatiale pour le développement durable à l'échelle mondiale et locale.
